

Protection de l'environnement—Loi

fleuve Saint-Laurent, que je peux voir depuis ma circonscription. Je me rappelle que, à Montréal, le ministre a déjà qualifié le Saint-Laurent d'égout à ciel ouvert. Bien sûr, cela a fait les manchettes, mais ce projet de loi ne va pas contribuer à assainir le fleuve Saint-Laurent dans les eaux duquel je me baignais lorsque j'étais enfant.

M. Riis: Vous ne pouvez plus maintenant.

M. Guilbault (Saint-Jacques): Je ne peux plus y nager et je ne pourrai pas le faire après que ce projet de loi aura été adopté, ni même dix ans après son adoption. Pourquoi? Parce que le projet de loi vise à bloquer l'usage de nouveaux produits chimiques toxiques. C'est un pas dans la bonne direction, je le reconnais, mais ce n'est pas la solution au problème des produits chimiques toxiques qui polluent nos rivières et nos lacs.

Ne prenons pas ce projet de loi pour une panacée ou ce qu'il y a de mieux au monde. Je ne suis même pas certain qu'il en sera question au nouveau service de presse des conservateurs. A la blague, je l'appelle le SBNT, ou service de la bonne nouvelle tory. Le projet de loi ne mérite même pas que ce nouveau service en fasse l'éloge.

Ce projet de loi ne prévoit pas non plus les fonds extraordinaires dont parlent tellement le ministre et tous les environmentalistes du pays. Nous avons besoin d'énormément d'argent pour régler le problème des produits chimiques toxiques enfouis dans la terre qui finissent par s'infiltrer dans nos rivières après les pluies torrentielles ou à cause d'autres facteurs.

● (1230)

Nous n'avons cessé de répéter que pour assainir l'environnement, nous n'avons pas besoin des beaux discours dont le ministre est tellement prodigue, mais d'argent. Voilà ce qui lui manque. Je ne saurais le dire plus clairement. Pour dépolluer, il nous faut de l'argent, des fonds, des dollars, des billets verts, du fric, des millions de pièces, appelez cela comme vous le voulez.

Le gouvernement n'a pas pris d'autre initiative concrète, à part ce projet de loi qui est un pas dans la bonne direction, que de réduire les budgets relatifs à l'environnement. A quoi bon présenter une mesure législative prévoyant le contrôle des produits chimiques toxiques si on n'a pas la certitude qu'elle sera appliquée comme il se doit? Y aura-t-il suffisamment de personnes pour surveiller les pollueurs? Le projet de loi ne parle pas d'engager plus de personnel pour faire appliquer la loi.

[Français]

Une autre chose que ce projet de loi ne fait pas, c'est qu'il ne vient même pas près de nous donner une charte des droits de l'environnement, pourtant, le ministre nous en avait parlé avec beaucoup d'éclat.

Il y a au début du projet de loi—si on se donne la peine de le lire—un petit peu de prose et de rhétorique, mais cela ne ressemble pas du tout à une charte des droits de l'environnement, cela ne donnera pas aux citoyens canadiens des droits clairs, légaux, qu'ils pourraient utiliser contre des pollueurs, par exemple.

J'entendais tantôt le porte-parole du Nouveau parti démocratique qui a longuement parlé sur ce sujet. Alors, sur ce plan-là, on peut dire que le ministre n'a pas livré tout son programme.

[Traduction]

Il n'y a pas grand-chose dans ce projet de loi qui ressemble, même de loin, à une charte des droits sur l'environnement. Il y a bien quelques belles phrases, mais rien de musclé ni de précis. Je me rends compte que je suis négatif, mais mon rôle est de signaler les lacunes du projet de loi. Mon ami, le député de York-Est, et le secrétaire parlementaire ont parlé du projet de loi en termes élogieux. Ils essaient de faire croire aux Canadiens que le projet de loi réglera beaucoup de problèmes. Je dis que ce n'est pas le cas.

Par exemple, le projet de loi ne vise pas certains produits chimiques toxiques qui font partie de la vie de tous les jours, parce que ces substances sont réglementées par d'autres lois. L'usage d'herbicides et d'insecticides sur les pelouses est courant. Les gens consomment tous les jours des aliments contenant des additifs. Ces substances sont exclues de la mesure législative à l'étude.

Ce projet de loi n'intègre aucune série de mesures écologiques comme on a voulu nous le faire croire. Nous l'aurions accepté pour ce qu'il est, mais on nous avait parlé d'une loi sur l'environnement. C'est un bien grand titre qui ne correspond pas du tout à la réalité.

Il existe environ 24 ministères chargés d'appliquer d'une façon ou d'une autre des lois sur l'environnement. Et on compte 57 lois différentes dans ce domaine. Nous avons donc tout lieu de croire qu'une mesure ayant un titre aussi ronflant intégrerait toutes ces différentes lois. Mais ce n'est pas le cas. Cette mesure parle de contrôler les nouveaux produits toxiques, une bien bonne chose, et de fusionner deux lois en vigueur actuellement, la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique et la Loi sur l'immersion des déchets en mer avec la Loi sur les contaminants de l'environnement. Il n'y a donc pas de quoi à en parler au réseau des bonnes nouvelles conservatrices.

[Français]

Une autre chose que ce projet de loi ne fait pas, et j'étais en train de l'expliquer en anglais, c'est que cela ne devient pas vraiment une loi de protection de l'environnement globale. C'est plutôt une solution à un usage futur de nouveaux produits chimiques—peut-être que c'est par là qu'il fallait commencer—en empêchant les nouveaux produits chimiques d'être déversés dans l'environnement. Mais diable, quand allons-nous en venir à la vraie chose qui doit être faite, c'est-à-dire nettoyer ce qui est déjà en présence, dans notre environnement, qui nous empêche d'en jouir, qui nous soumet aussi à des risques pour notre santé?

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous ne traînerons pas en longueur l'adoption de ce projet de loi. S'il fallait faire cela, mon Dieu, on s'exposerait à ce que le gouvernement n'amène pas d'autre loi sur l'environnement d'ici la fin de son mandat. Il ne reste pour ainsi dire qu'un an ou un an et demi et, monsieur le Président, sans vouloir être détestable, quiconque lit les enquêtes d'opinions doit en venir à la conclusion que le gouvernement actuel a peu de temps devant lui pour remplir ses promesses et nettoyer l'environnement. Il se pourrait qu'après les prochaines élections les ministériels ne soient pas en mesure de livrer le reste de leur programme.

Enfin, ce projet de loi ne fait rien sur des dossiers très importants, comme celui des pluies acides, parce que ce sont